

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	RÉFÉRENCE	PAP2026-011-CP MISSION MATERNELLE
	INTITULÉ DU POSTE	CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL MISSION MATERNELLE
	PLACE DU POSTE	Le poste est rattaché à la DSDEN des Bouches-du-Rhône, sous l'autorité administrative de l'A-DASEN-1D et sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN en charge de la mission maternelle.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GÉNÉRAL	Se référer à la circulaire 2015-114 du 21-7-2015. Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur polyvalent qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN, dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	Mettre en œuvre la politique départementale dans le cadre des orientations nationales et académiques du premier degré, dans le domaine des enseignements fondamentaux à la maternelle, dans l'objectif de contribuer à la maîtrise future des compétences pour apprendre à « lire, écrire, compter, respecter autrui ».
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la mise en œuvre du plan maternelle par le biais d'actions à portée départementale ou académique : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Valorisation et mutualisation des pratiques pédagogiques. ➢ Contribution à la production de documents et ressources pédagogiques. ➢ Contribution à la veille pédagogique. • Concevoir des modules de formation à destination : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Des équipes enseignantes dans le cadre de la formation initiale et continue et dans le cadre des modules post PPCR. ➢ Des conseillers pédagogiques : conception et animation au sein de la maquette de formation départementale. • Accompagner les équipes enseignantes des écoles maternelles dans la mise en œuvre des enseignements spécifiques à la maternelle : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Présentation et impulsion de nouvelles démarches dans les classes. ➢ Mise en place et suivi de projets pédagogiques spécifiques. ➢ Développement des expérimentations et projets en lien avec la recherche. • Participer à l'animation du groupe départemental maternelle et du groupe académique maternelle. • Accompagner les enseignants en poste sur les dispositifs d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans.
	COMPÉTENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt général (équipe de circonscription, équipes pédagogiques et groupes départementaux, DSDEN 13) • Avoir un excellent positionnement institutionnel (respect de la hiérarchie) • Faire preuve de discréetion, de confidentialité, de loyauté • Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale • Être réactif pour répondre aux urgences • Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions • Être organisé, méthodique • Maîtriser l'outil informatique • Être capable d'articuler des savoirs théoriques et des pratiques professionnelles; être curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)	Etre titulaire du CAFIPEMF
	NOMINATION	<ul style="list-style-type: none"> • Poste à temps complet • Entretien devant une commission de recrutement • A titre définitif, sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire
	RÉGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles. Cadre réglementaire du service enseignants du 1 ^{er} degré et 2 nd degré non devant élèves.
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS, en transmettant leur lettre de motivation et leur curriculum vitae.
	CONTACT	IEN maternelle : mission.maternelle13@ac-aix-marseille.fr